

Les Fonds distincts Idéal sont établis par
la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada

1245, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3G 1G3
Tél. : 1-888-841-6633
csc@standardlife.ca

Le 18 novembre 2013, la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada (« la Standard Life ») a apporté des changements à la Notice explicative et à l'Aperçu des Fonds des Fonds distincts Idéal dans le but d'améliorer sa gamme de produits. Les changements suivants ont été instaurés :

- ▶ La Standard Life a procédé à la fermeture du Fonds ciblé d'actions canadiennes Idéal et toutes les primes affectées à ce fonds ont été transférées vers le Fonds d'actions canadiennes Idéal. Le Fonds d'actions canadiennes Idéal offre un objectif et une détermination du risque semblables à ceux du Fonds ciblé d'actions canadiennes Idéal. Les frais de gestion demeurent inchangés.
- ▶ L'option d'affectation des primes sans frais est désormais offerte en vertu du Fonds de revenu de dividendes Idéal et du Fonds de dividendes US de croissance Idéal.
- ▶ Dans le cadre des régimes enregistrés de revenu de retraite de prête-noms, une allocation annuelle de retraits gratuits de 20 % est désormais accordée.

Les sections suivantes de la Notice explicative des Fonds distincts Idéal et l'Aperçu des fonds sont modifiés compte tenu de ces changements.

Section 5. Types de régimes

Régimes de prête-noms

La phrase suivante a été ajoutée à la fin du premier paragraphe :

Toutefois, une exception sera faite pour les régimes de revenu de retraite de prête-noms concernant l'allocation annuelle de retraits gratuits dont il est question en détail à la sous-section « Retraits gratuits » de la section 7.

Section 7. Retraits

Ordre implicite

L'ordre implicite suivant s'applique désormais dans le cas des programmes de retraits systématiques et des versements de revenu de retraite en raison de la fermeture du Fonds ciblé d'actions canadiennes Idéal.

1. Fonds du marché monétaire Idéal II
2. Fonds d'obligations canadiennes Idéal
3. Fonds d'obligations de sociétés Idéal
4. Fonds d'obligations internationales Idéal
5. Portefeuille conservateur Idéal
6. Fonds équilibré de revenu Idéal
7. Fonds de revenu mensuel Idéal

Addenda aux Fonds distincts Idéal

Notice explicative et l'Aperçu des Fonds en date de mai 2013

8. Portefeuille modéré Idéal
9. Fonds de revenu de dividendes Idéal
10. Fonds de dividendes canadiens de croissance Idéal
11. Fonds équilibré Idéal
12. Portefeuille de croissance Idéal
13. Fonds d'actions canadiennes Idéal
14. Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation Idéal
15. Portefeuille audacieux Idéal
16. Fonds de dividendes US de croissance Idéal
17. Fonds de dividendes mondiaux de croissance Idéal
18. Fonds d'actions US de valeur Idéal
19. Fonds d'actions internationales Idéal
20. Fonds d'actions mondiales Idéal

Retraits gratuits

Régimes enregistrés de revenu de retraite

Un paragraphe a été ajouté à la fin de cette section et se lit comme suit :

Dans le cas des régimes de revenu de retraite enregistré auprès d'un tiers distributeur et détenus en vertu d'un compte de prête-nom, les mêmes conditions s'appliqueront, même si le régime est administré en tant que compte non enregistré à la Standard Life.

Section 12. Fonds distincts Idéal – Frais applicables

Le tableau suivant présente les frais de gestion pour l'option d'affectation des primes sans frais offerte en vertu du Fonds de revenu de dividendes Idéal et du Fonds de dividendes US de croissance Idéal.

Fonds distincts Idéal	Frais de gestion annuels imputés aux Fonds distincts Idéal ¹	
	Avec frais de retrait	Sans frais
Fonds de revenu de dividendes Idéal	2,40 %	2,55 % NOUVEAU
Fonds de dividendes US de croissance Idéal	2,40 %	2,55 % NOUVEAU

¹ Ce taux ne tient pas compte de la taxe de vente (ou de la taxe sur les services) qui s'applique aux frais de gestion. Il tient compte des frais de gestion du fonds commun de placement sous-jacent, le cas échéant.

Aperçu du fonds

Le Fonds de revenu de dividendes Idéal et le Fonds de dividendes US de croissance Idéal offrent désormais l'option d'affectation des primes sans frais. L'Aperçu du fonds de chaque fonds a été modifié en conséquence.

BREF APERÇU

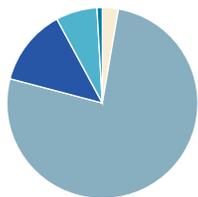
Fonds offert le :	Option d'affectation des primes	Placement minimal (régimes d'épargne)	RFG (%)	Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
15 octobre 2007	Fonds distincts Idéal				
Date d'établissement : 15 octobre 2007	avec frais de rachat	1 000 \$	2,66	15,00 \$	1 103 866
Valeur totale du fonds : 83,55 millions \$					
Rotation du portefeuille : 3,35%					
Gestionnaire du fonds sous-jacent : Investissements Standard Life inc.					

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

L'actif du fonds est investi dans une variété d'actions canadiennes et étrangères, directement ou par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs fonds sous-jacents. La plus grande partie de l'actif du Fonds est actuellement affectée à l'acquisition de parts du Fonds de revenu de dividendes Standard Life.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
La Banque Toronto-Dominion	6,7
Banque Royale du Canada	6,0
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,4
Banque Canadienne Impériale de Commerce	3,2
Enbridge Inc.	3,0
Espèces et quasi-espèces	2,7
TELUS Corporation, sans droit de vote	2,6
BCE Inc.	2,4
Vermilion Energy Inc.	2,1
Pfizer Inc.	2,0
Total	36,1
Total des placements : 53	

Répartition des placements



Secteur d'activité	%
Liquidités	2,7
Actions canadiennes	76,4
Actions américaines	13,0
Actions internationales	7,0
Autre	0,9

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section présente le rendement du fonds, pour un titulaire de contrat qui a choisi l'option avec frais de rachat, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas garant du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de l'option d'affectation des primes choisie et de votre situation fiscale.

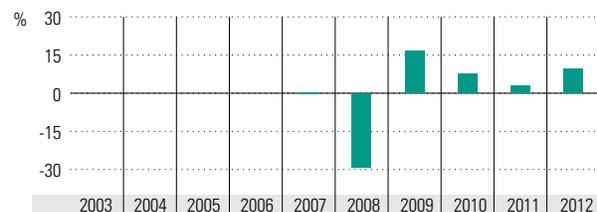
Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 15 octobre 2007, et ayant opté pour l'option avec frais de rachat, détient 999,78 \$ au 31 décembre 2012. Ce montant correspond à une moyenne de 0,00 % par année.

Rendements annuels

Toute valeur proche de zéro peut ne pas être visible.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis le 15 octobre 2007 dans le cas d'un titulaire de contrat ayant choisi l'option avec frais de rachat. Dans les 6 dernières années, on note 4 année(s) au cours de laquelle ou desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 année(s) au cours de laquelle ou desquelles la valeur a diminué.



Fonds de revenu de dividendes Idéal

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert en vertu d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger vos primes en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la garantie choisie. Pour tout complément d'information, veuillez vous reporter à la section 9 relative aux garanties de la Notice explicative des Fonds distincts Idéal. Veuillez également vous reporter aux sections relatives aux garanties du contrat des Fonds distincts Idéal (sections II, III et IV).

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour tout complément d'information, veuillez consulter la section 10.5 relative aux risques de la Notice explicative des Fonds distincts Idéal.



À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Ce fonds peut convenir à des gens qui recherchent un potentiel de croissance du capital et un revenu, et qui sont disposés à accepter les risques liés aux placements dans des actions.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

- ▶ Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des parts du fonds.
- ▶ Les frais de retrait et les frais d'administration peuvent différer pour chaque option d'affectation des primes.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat (option d'affectation des primes)	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Fonds distincts Idéal Avec frais de rachat	Rachat dans les délais suivants : % entre 0 et 1 an 6,00 entre 1 an et 2 ans 5,00 entre 2 et 3 ans 4,00 entre 3 et 4 ans 3,00 entre 4 et 5 ans 2,00 5 ans et plus 0,00	<ul style="list-style-type: none">▶ Lorsque vous investissez dans le fonds, la Standard Life verse une commission de 5,0 %. Les frais de retrait que vous payez sont remis à la Standard Life. Les taux de commission peuvent être modifiés en tout temps.▶ Le barème des frais de retrait varie en fonction de la date de chacune des affectations de primes.▶ Première année : vous pouvez racheter jusqu'à concurrence de 10 % (20 % dans le cas de retenues d'impôt du genre FERR) de la somme des primes versées au cours de la première année civile, sans frais de retrait.▶ Pour les années suivantes : jusqu'à 10 % / 20 % de la somme des valeurs capitalisées au 1^{er} janvier, plus 10 % / 20 % de toutes primes additionnelles versées au cours de l'année.▶ Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds sans frais de retrait, tant que vous ne changez pas d'option d'affectation des primes.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les charges d'exploitation du fonds. Le RFG comprend la prime d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour tout complément d'information sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter au contrat des Fonds distincts Idéal (sections II, III et IV).

Option d'affectation des primes:	RFG (%)
Fonds distincts Idéal	
avec frais de rachat	2,66
Sans frais	s.o.

Commission de suivi

Standard Life verse une commission de suivi qui peut atteindre annuellement 1,00 % de la valeur de votre option d'affectation des primes, tant que vous détenez des parts du fonds. La commission couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Vous ne payez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option d'affectation des primes que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais de négociation qui suivent s'appliquent à toutes les options d'affectation des primes et sont imputés au fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur de la transaction, en sus des autres frais applicables.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

- ▶ Vous pouvez annuler votre contrat dans les deux jours ouvrables suivant la réception de l'avis de confirmation ou dans les cinq jours ouvrables suivant sa mise à la poste, selon la première éventualité. Vous pouvez en outre annuler toute transaction ultérieure effectuée en vertu du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la réception de l'avis de confirmation ou dans les cinq jours ouvrables suivant sa mise à la poste, selon la première éventualité. Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction.
- ▶ Vous devez aviser l'assureur de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre).
- ▶ Vous récupérez le moindre du montant investi et la valeur du fonds si celle-ci a baissé.
- ▶ Le montant récupéré ne s'applique qu'à la transaction en cause et comprendra les frais de retrait ou autres que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter au contrat et à la Notice explicative ou communiquez avec nous :

Compagnie d'assurance Standard Life du Canada
Service à la clientèle, placements individuels
1245, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3G 1G3

CP 11497, succ. Centre-ville
Montréal (Québec), H3C 5S5

Téléphone (sans frais) : 1-888-841-6633
Courriel : csc@standardlife.ca

BREF APERÇU

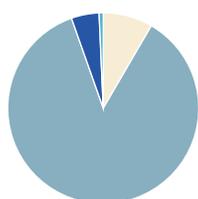
Fonds offert le :	Option d'affectation des primes	Placement minimal (régimes d'épargne)	RFG (%)	Valeur liquidative par part	Nombre de parts en circulation
15 octobre 2007	Fonds distincts Idéal				
Date d'établissement : 15 octobre 2007	avec frais de rachat	1 000 \$	2,70	9,69 \$	479 760
Valeur totale du fonds : 38,25 millions \$					
Rotation du portefeuille : 7,09%					
Gestionnaire du fonds sous-jacent : Gestionnaire principal : Investissements Standard Life (Canada) Gestionnaire secondaire : Standard Life Investments (USA)					

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

L'actif du fonds est investi dans une variété d'actions américaines, directement ou par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs fonds sous-jacents. La plus grande partie de l'actif du Fonds est actuellement affectée à l'acquisition de parts du Fonds de dividendes US de croissance Standard Life.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Espèces et quasi-espèces	8,4
Apple Inc.	3,7
General Electric Company	3,0
J.P. Morgan Chase & Co.	2,6
Exxon Mobil Corporation	2,4
Pfizer Inc.	2,3
Walt Disney Company, (The)	2,3
Abbott Laboratories	2,0
Ford Motor Company	2,0
Altria Group Inc.	2,0
Total	30,7
Total des placements : 58	

Répartition des placements



Secteur d'activité	%
Liquidités	8,4
Actions américaines	86,2
Actions internationales	4,7
Autre	0,7

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section présente le rendement du fonds, pour un titulaire de contrat qui a choisi l'option avec frais de rachat, après déduction du RFG.

Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas garant du rendement futur. En outre, le rendement réel dépendra de l'option d'affectation des primes choisie et de votre situation fiscale.

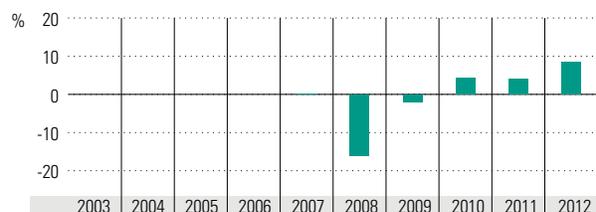
Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 15 octobre 2007, et ayant opté pour l'option avec frais de rachat, détient 969,07 \$ au 31 décembre 2012. Ce montant correspond à une moyenne de -0,60 % par année.

Rendements annuels

Toute valeur proche de zéro peut ne pas être visible.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds depuis le 15 octobre 2007 dans le cas d'un titulaire de contrat ayant choisi l'option avec frais de rachat. Dans les 6 dernières années, on note 4 année(s) au cours de laquelle ou desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 année(s) au cours de laquelle ou desquelles la valeur a diminué.



Fonds de dividendes US de croissance Idéal

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Offert en vertu d'un contrat d'assurance, ce fonds est assorti de garanties pouvant protéger vos primes en cas de baisse des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour la garantie choisie. Pour tout complément d'information, veuillez vous reporter à la section 9 relative aux garanties de la Notice explicative des Fonds distincts Idéal. Veuillez également vous reporter aux sections relatives aux garanties du contrat des Fonds distincts Idéal (sections II, III et IV).

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Pour tout complément d'information, veuillez consulter la section 10.5 relative aux risques de la Notice explicative des Fonds distincts Idéal.



À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Ce fonds peut convenir à des gens qui recherchent un potentiel de croissance du capital et un certain revenu, et qui sont disposés à accepter les risques liés aux placements dans des actions américaines.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

- Le tableau qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter et vendre des parts du fonds.
- Les frais de retrait et les frais d'administration peuvent différer pour chaque option d'affectation des primes.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat (option d'affectation des primes)	Ce que vous payez	Comment cela fonctionne
Fonds distincts Idéal Avec frais de rachat	Rachat dans les délais suivants : % entre 0 et 1 an 6,00 entre 1 an et 2 ans 5,00 entre 2 et 3 ans 4,00 entre 3 et 4 ans 3,00 entre 4 et 5 ans 2,00 5 ans et plus 0,00	<ul style="list-style-type: none">► Lorsque vous investissez dans le fonds, la Standard Life verse une commission de 5,0 %. Les frais de retrait que vous payez sont remis à la Standard Life. Les taux de commission peuvent être modifiés en tout temps.► Le barème des frais de retrait varie en fonction de la date de chacune des affectations de primes.► Première année : vous pouvez racheter jusqu'à concurrence de 10 % (20 % dans le cas de retenues d'impôt du genre FERR) de la somme des primes versées au cours de la première année civile, sans frais de retrait.► Pour les années suivantes : jusqu'à 10 % / 20 % de la somme des valeurs capitalisées au 1^{er} janvier, plus 10 % / 20 % de toutes primes additionnelles versées au cours de l'année.► Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds sans frais de retrait, tant que vous ne changez pas d'option d'affectation des primes.

Fonds de dividendes US de croissance Idéal

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les charges d'exploitation du fonds. Le RFG comprend la prime d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour tout complément d'information sur le fonctionnement des garanties, veuillez vous reporter au contrat des Fonds distincts Idéal (sections II, III et IV).

Option d'affectation des primes:	RFG (%)
Fonds distincts Idéal	
avec frais de rachat	2,70
Sans frais	s.o.

Commission de suivi

Standard Life verse une commission de suivi qui peut atteindre annuellement 1,00 % de la valeur de votre option d'affectation des primes, tant que vous détenez des parts du fonds. La commission couvre les services et les conseils que votre conseiller vous fournit. La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion. Vous ne payez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option d'affectation des primes que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais de négociation qui suivent s'appliquent à toutes les options d'affectation des primes et sont imputés au fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais de négociation à court terme	2 % de la valeur de la transaction, en sus des autres frais applicables.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

- ▶ Vous pouvez annuler votre contrat dans les deux jours ouvrables suivant la réception de l'avis de confirmation ou dans les cinq jours ouvrables suivant sa mise à la poste, selon la première éventualité. Vous pouvez en outre annuler toute transaction ultérieure effectuée en vertu du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la réception de l'avis de confirmation ou dans les cinq jours ouvrables suivant sa mise à la poste, selon la première éventualité. Dans ce cas, le droit d'annulation ne s'applique qu'à la nouvelle transaction.
- ▶ Vous devez aviser l'assureur de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre).
- ▶ Vous récupérez le moindre du montant investi et la valeur du fonds si celle-ci a baissé.
- ▶ Le montant récupéré ne s'applique qu'à la transaction en cause et comprendra les frais de retrait ou autres que vous aurez payés.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin. Veuillez vous reporter au contrat et à la Notice explicative ou communiquez avec nous :

Compagnie d'assurance Standard Life du Canada
Service à la clientèle, placements individuels
1245, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3G 1G3

CP 11497, succ. Centre-ville
Montréal (Québec), H3C 5S5

Téléphone (sans frais) : 1-888-841-6633
Courriel : csc@standardlife.ca

Attestation

La Compagnie d'assurance Standard Life du Canada atteste que la présente notice explicative, par son ajout, fait état sommairement et clairement de tous les faits importants quant au caractère variable des Fonds distincts Idéal offerts aux termes du contrat Fonds distincts Idéal.



Michel Fortin
Premier vice-président, Marketing et solutions client



Penny Westman
Première vice-présidente, Affaires juridiques et conformité

Cet addenda, en date du 18 novembre 2013, fait partie intégrante de la Notice explicative et de l'Aperçu des fonds des Fonds distincts Idéal en date de mai 2013.